**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le**

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 **-----------------------**

 **MISSION PERMANENTE DU SENEGAL**

 **AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES**

**Déclaration du Sénégal lors de l’EPU de la Somalie (le 22 janvier 2016)**

**Vérifier au prononcé**

**Monsieur le Président**,

Ma délégation souhaite une cordiale bienvenue à la délégation somalienne, conduite par Madame le Ministre chargée de la femme et des droits de l’ Homme et lui manifeste la compassion du Sénégal, suite à l’attentat barbare survenu hier à Mogadiscio.

Le Sénégal salue les efforts déployés par les Autorités somaliennes pour ramener la stabilité et la sécurité dans leur pays, de même que leur détermination à se conformer à leurs obligations internationales, en mettant en œuvre certaines recommandations acceptées lors de la session de 2011 de l’EPU.

Il s’agit notamment, de la mise en place des plans d’action destinés à lutter contre les violences sexuelles et l’enrôlement d’enfants-soldats. Il s’y ajoute que le projet de nouvelle Constitution contient des dispositions de nature à garantir le respect des droits de l’homme.

Tout en se félicitant du processus de stabilisation en cours, ma délégation adresse au Gouvernement somalien les recommandations suivantes:

* Finaliser le projet de nouvelle Constitution en continuant d’adopter une démarche inclusive,
* Travailler à renforcer la réconciliation nationale afin de sortir le pays du cycle de la violence.

Pour terminer, ma délégation exprime ses vœux de succès à la Somalie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées au cours de cette 24ème session de l’EPU et exhorte la Communauté internationale à lui accorder toute l’assistance nécessaire.

Je vous remercie